



Réf. Farde e-Assemblées : 2405244

N° OJ : 112

Projet d'Arrêté - Conseil du 31/05/2021

Objet : Ecole préparatoire Dachsbeck, rue de Rollebeek 22 à 1000 Bruxelles.- Placement par le commerce rue de Rollebeek 38 d'une unité d'extraction d'air.

Le Conseil Communal,

Vu la Nouvelle loi communale,

Vu que l'exploitant du commerce intitulé "CAVE 1929" et sis rue De Rollebeek 38 à 1000 Bruxelles souhaite installer une unité d'extraction d'air donnant sur la cour de récréation de l'école préparatoire Dachsbeck sise rue de Rollebeek 22 à 1000 Bruxelles ;

Sur proposition du Collège et Bourgmestre et Echevins,

Décide :

Article unique : d'approuver les termes de la convention entre entre la Ville de Bruxelles et Devolder S.A. représentée par Mme Anne Derixhon et "Cave 1929" représenté par Monsieur Guillaume Brayel pour le placement d'une unité d'extraction d'air.

Annexes :

[convention fr \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)